



# Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 23 mars 2021

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle de l'Office du Tourisme – rue Grande21a - 6927 TELLIN, le **23 mars 2021 à 20 heures 00**.

---

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Technique

1. *PP - 288.4 - Adhésion à la centrale d'achat technique et informatique de la Province du Luxembourg - Approbation*

#### Informatique

2. *PL - 281.03 - Adhésion à la centrale de marché "Matériel Informatique" de la Province du Luxembourg*

#### Finance - Comptabilité

3. *CV - 508.9 - Contrat cadre assurance collective hospitalisation 2022-2025 - Approbation*

#### Personnel

4. *VG-311 Personnel communal - Constitution d'une réserve de recrutement pour l'entretien de bâtiments - Fixation des conditions de recrutement pour un agent contractuel APE E2, composition de la commission de sélection et descriptions de fonctions*

#### Communication - Autorisations

5. *MR-185 C.P.A.S - Commission locale Energie (CLE) - Rapport d'activités*

#### Intercommunales-Associations-Fabriques

6. *9.848.5 Intercommunale VIVALIA - Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2021.*

#### Patrimoine

7. *VG-57 Pêche - Echéance du bail - Proposition d'avenant*
  8. *VG-57 Chasse - Bail 2021-2031 - Proposition de diminution du prix pour le lot 14 "Chasse des Wèves"*
  9. *SC - 506.12 - Vente de 3 emprises sur terrains communaux*
-

## Tourisme-Culture

10. CV - 565 - Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Contrat-programme 2019 - 2023

## Intercommunales-Associations-Fabriques

11. MR-504 - Motion pour ne pas supprimer les distributeurs automatiques de billets dans les communes

## Communication - Autorisations

12. MR-172 Groupe Politique "Vivreensemble" - Interpellation concernant la pandémie actuelle.

## Séance à huis clos

### Personnel

13. VG-185.2 Partenariat Commune-CPAS - Mise à disposition avec refacturation d'un travailleur pour l'accueil temps libre - Mars à juin 2021

### Enseignement

14. VG - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des délibérations des collèges des 02 février, 02 et 09 mars 2021

Fait à Tellin, le 11 mars 2021

Par le Collège Communal,

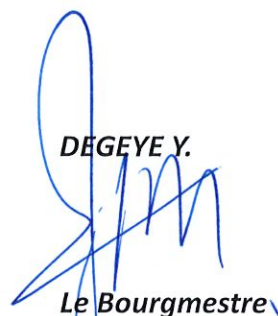
LAMOTTE A.



La Directrice générale



DEGEYE Y.



Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous auprès de la Directrice Générale au 0495/20.25.10